

BULLETIN D' INSCRIPTION

PILOTE

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel : Mail :

Numéro de permis :

Niveau de pilotage

- Vert
- Rouge
- Noir

PASSAGER

NOM : Prénom :

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :

Tel :

MOTO

MARQUE : CYLINDREE :

N° immatriculation :

N° assurance :

DROITS D ENGAGEMENT : 250 euros.

Ce prix comprend :

- Accès au site 1 moto, 1 ou 2 personnes
- L'espace bivouac
- Douches, toilettes
- Accès au chapiteau
- 3 jours d'encadrement par des moniteurs diplômés d'état
- 2 roadbook « bitume »
- 1 roadbook off road à l'extérieur du site
- Tombola gratuite
- Apéritif du samedi soir/Concert

ENGAGEMENT Moto Trail Morvan	QUANTITE 1	PRIX 250,00	TOTAL 250,00
Restauration Mercredi soir Œufs en meurette/Pommes parisiennes/fromage/dessert		15,00	
Petit déjeuner jeudi matin Café/thé/chocolat Pain/confiture ou croissant		5,00	
Restauration jeudi midi Grillades/légumes/dessert		10,00	
Restauration Jeudi soir Haricots rouges à la bourguignonne/fromage/dessert		15,00	
Petit déjeuner vendredi matin		5,00	
Restauration vendredi midi Jambon braisé/frites/dessert		10,00	
Restauration vendredi soir Bœuf bourguignon/fromage/dessert		15,00	
Petit déjeuner samedi matin		5,00	
Restauration samedi midi Steak charolais/haricots verts/dessert		10,00	
Restauration samedi soir Paëlla/fromage/dessert		15,00	
Petit déjeuner dimanche		5,00	
Restauration dimanche midi Grillade/frites/dessert		10,00	
TOTAL			

Bulletin d'inscription et règlement par chèque à l'ordre de Tonic Moto à retourner avant le **15/04/2019** à :
ESPACE TOUT TERRAIN DES COMBES GRONDEES
71710 SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

Info et renseignements :
03 85 78 20 44/06 79 10 50 10
egdif@aol.com

REGLEMENT PARTICULIER

- ❖ Chaque participant doit être âgé de 18 ans au moins ;
- ❖ Chaque participant doit être titulaire d'un permis de conduire valide et être assuré.
- ❖ Chaque participant doit s'être acquitté des droits d'entrée.
- ❖ Le casque est obligatoire pour tout déplacement sur le site.
- ❖ Respecter les horaires de début et fin d'activités.
- ❖ Feux et barbecues autorisés avec obligation de les éteindre avant de se coucher.
- ❖ A votre disposition sur le site une benne à verre et des points de collectes des ordures ménagères. A votre départ, merci de laisser votre emplacement propre.
- ❖ Extinction des groupes électrogènes à minuit.
- ❖ Respecter le code de la route mors des boucles Off road et « bitume »
- ❖ L'alcool au guidon est proscrit.
- ❖ Appliquer l'autocollant remis à l'accueil sur le casque ou la moto.
- ❖ Nous vous recommandons le port d'équipements, dorsale, bottes, gants
- ❖ En cas de non respect du règlement et de comportement inadapté: expulsion immédiate.

Je soussigné _____
certifie avoir lu le règlement et en accepte les conditions.
Dater et signer :